



Etude de l'impact de l'abaissement du degré d'alcool final sur la typicité des vins de l'AOC Coteaux du Layon et acceptabilité par les acteurs

Cécile Coulon-Leroy, Ronan Symoneaux,
Philippe Chrétien, René Siret



Habitudes de consommation



Comment les acteurs de la filière acceptent-ils les vins du type Coteaux du Layon avec des équilibres sucre/alcool ne correspondant pas à ce qui est actuellement autorisé par le cahier des charges de l'AOC ?

- Q1 : Quels sont les caractéristiques sensorielles attendues pour des vins de l'AOC Coteaux du Layon ? (*typicité conceptuelle*)
- Q2 : Les vins avec un TAV inférieur à celui actuellement autorisé sont-ils tout de même de bons exemples de Coteaux du Layon ? (*typicité perceptuelle*)
- Q3 : Comment les Coteaux du Layon avec un TAV acquis inférieur à celui actuellement autorisé sont-ils perçus par les consommateurs ?

- Evaluation et caractérisation de la typicité (professionnels)
- Caractérisation sensorielle (panel entraîné ESA)

- Evaluation et caractérisation de la typicité (professionnels – tables-rondes)
- Caractérisation sensorielle (panel entraîné ESA)
- **Tests consommateurs**

Sélection de
24 vins



Sous-
sélection de
8 vins

- 14 vins de l'AOC Coteaux du Layon « Layon »
- 2 vins hors AOC Coteaux du Layon « Non_Layon »
- 8 vins expérimentaux élaborés par l'IFV « Expe »

- 3 vins de l'AOC Coteaux du Layon « Layon »
- 1 vin hors AOC Coteaux du Layon « Non_Layon »
- 4 vins expérimentaux élaborés par l'IFV « Expe »

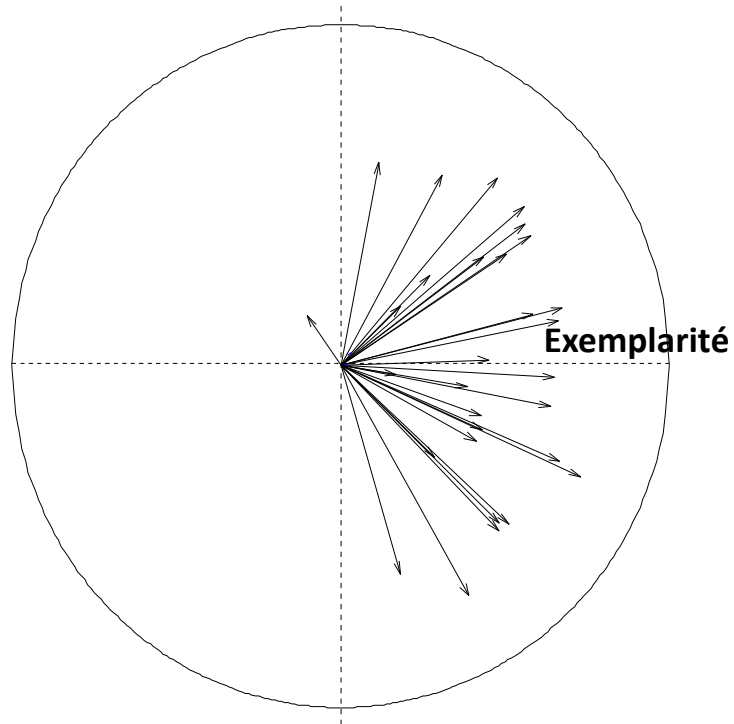
		Alcool en puissance (% vol)						
		3	4	4,5	5	5,5	6	7
TAV (% vol)	8					Expe8	Expe5	
	9			Expe7		Expe4	Expe3	Expe1
	10		NonLayon1 Expe6	Fbl		Expe2		
	11	Layon13	Layon11 Layon14	Layon3	Layon2 Layon4 Layon8		Layon6	
	11,5				Layon1 Layon7	Layon10	Layon12	
	12		Layon5			Layon9		

« Pensez-vous que ce vin est un bon ou un mauvais exemple de vin de l'AOC Coteaux du Layon ? »
(Ballester 2004)



Q2 : Les vins avec un TAV inférieur à celui actuellement autorisé sont-ils tout de même de bons exemples de Coteaux du Layon ?

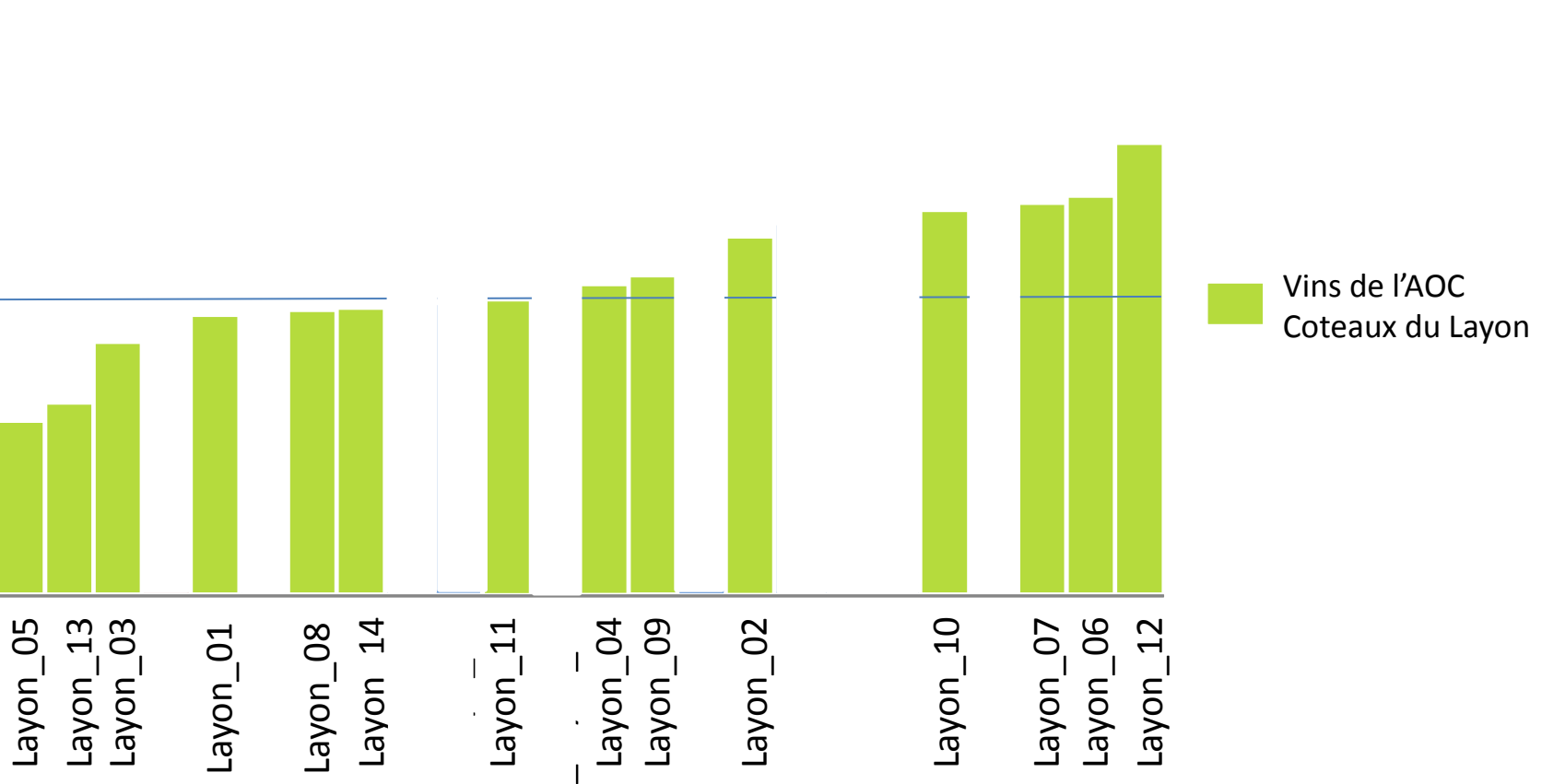
Un consensus
existe
entre les
professionnels



Q2 : Les vins avec un TAV inférieur à celui actuellement autorisé sont-ils tout de même de bons exemples de Coteaux du Layon ?

Bon
exemple

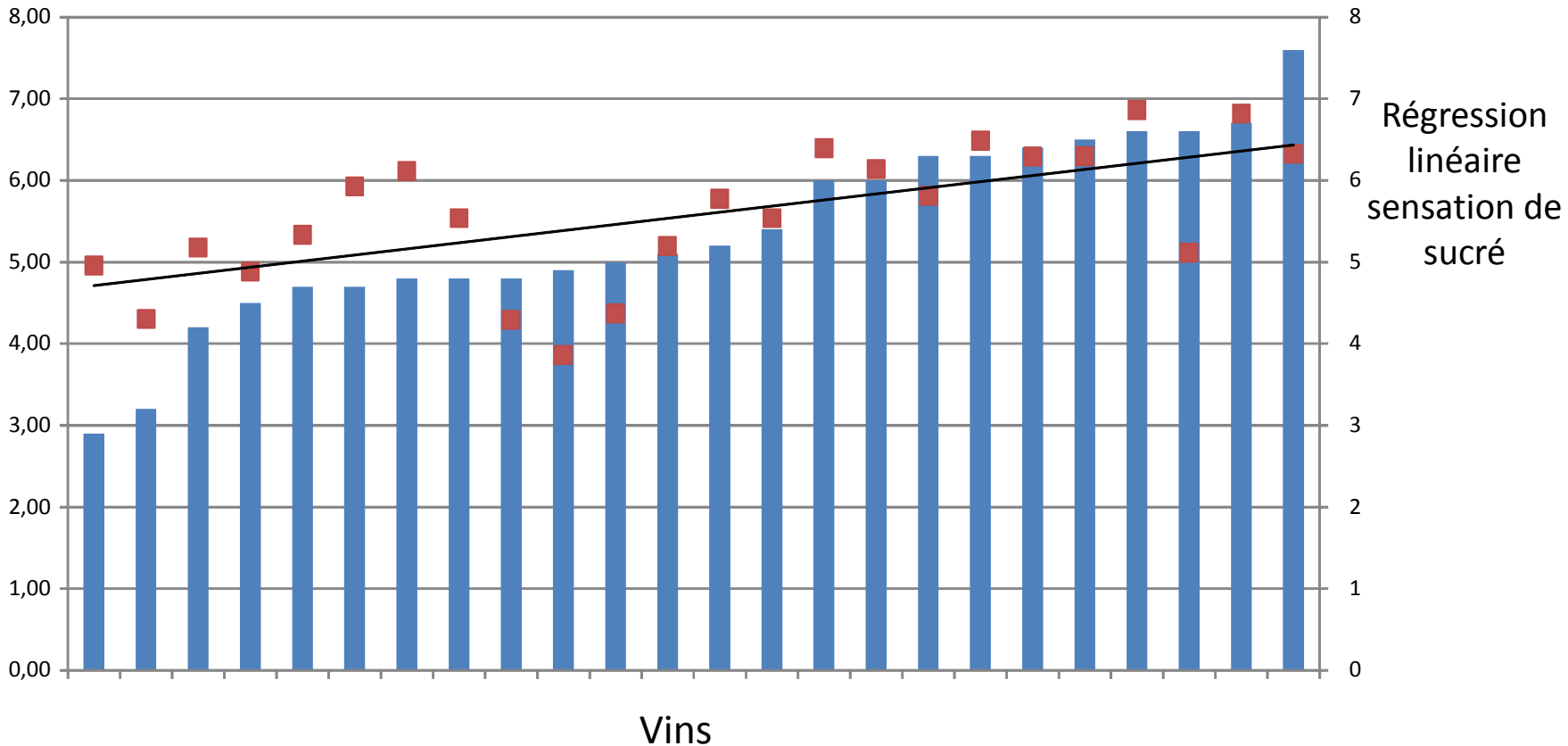
Mauvais
exemple



Q2 : Les vins avec un TAV inférieur à celui actuellement autorisé sont-ils tout de même de bons exemples de Coteaux du Layon ?

Exemplarité

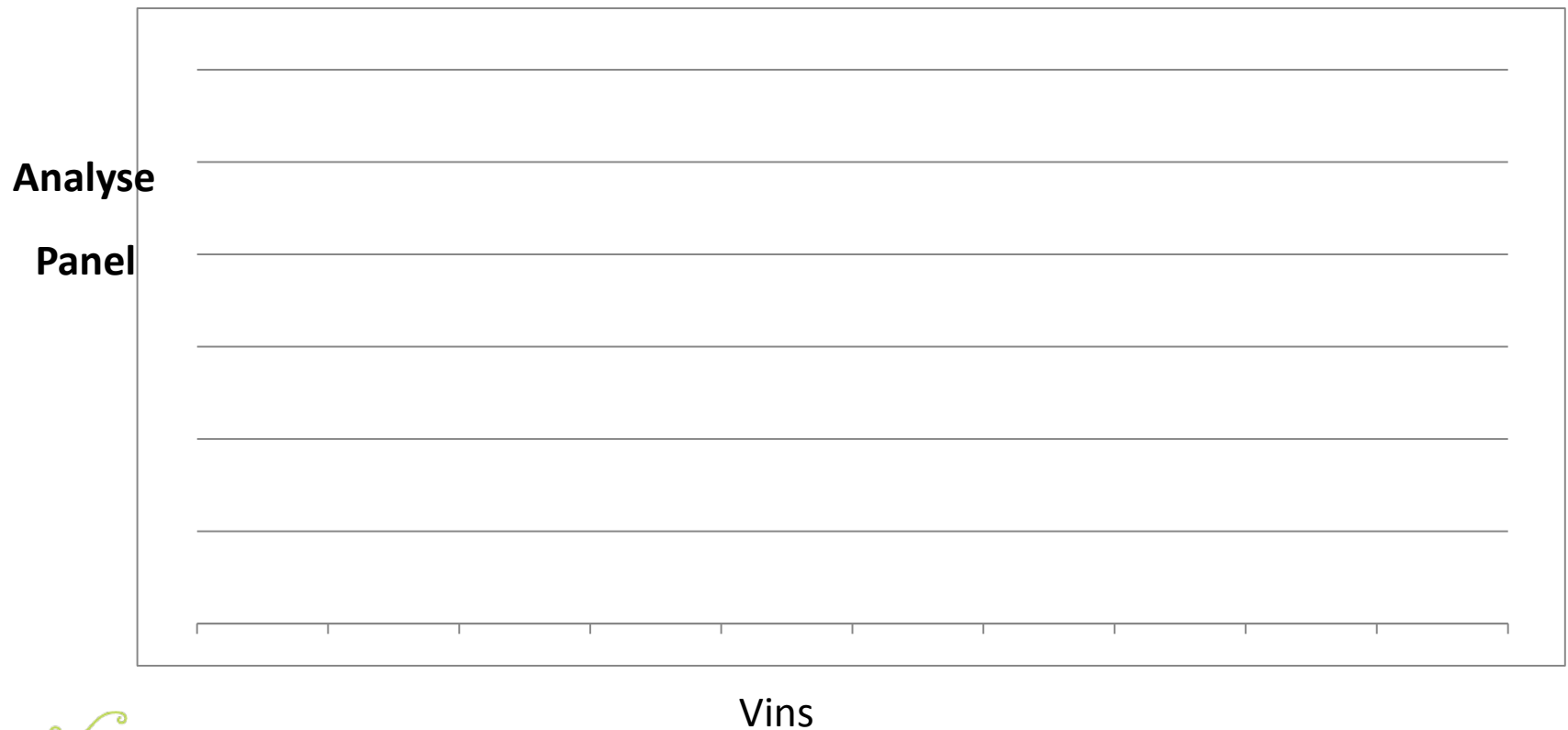
Sensation sucré



→ Une note d'exemplarité tirée par la perception du sucré

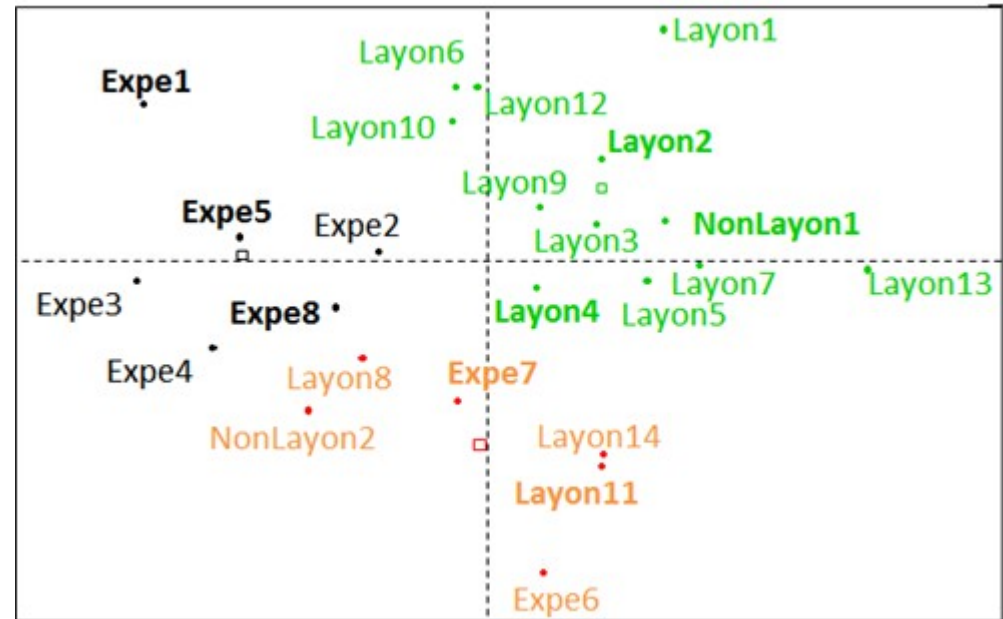
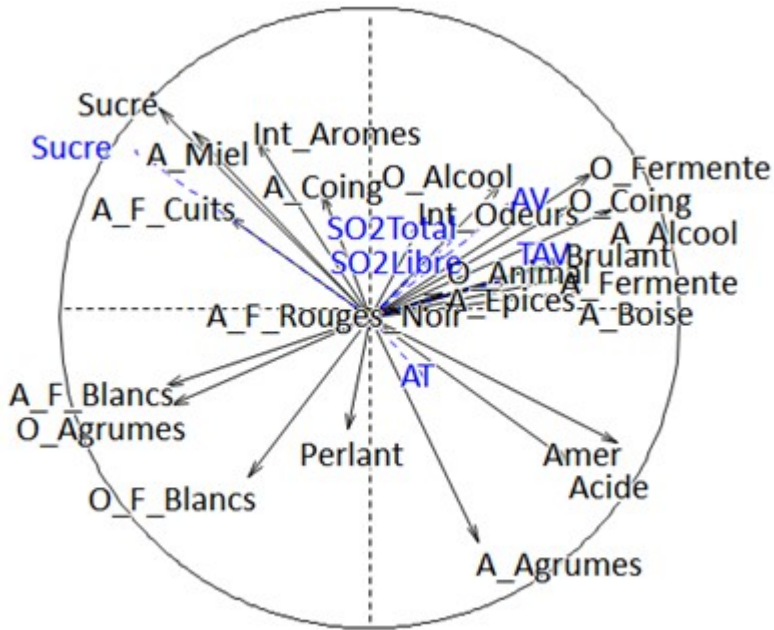
Q2 : Les vins avec un TAV inférieur à celui actuellement autorisé sont-ils tout de même de bons exemples de Coteaux du Layon ?

Comparaison : Perception du sucré par le panel et quantité de sucres résiduels (en %vol) (sucres potentiels)



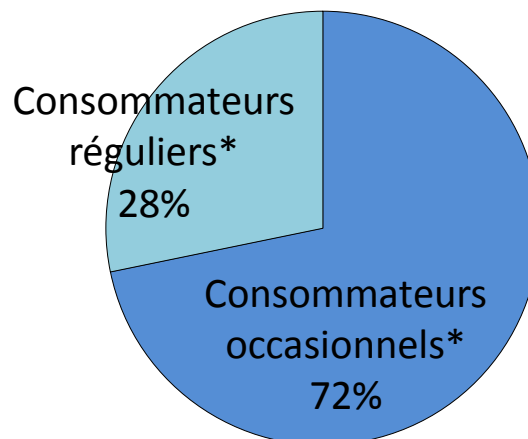
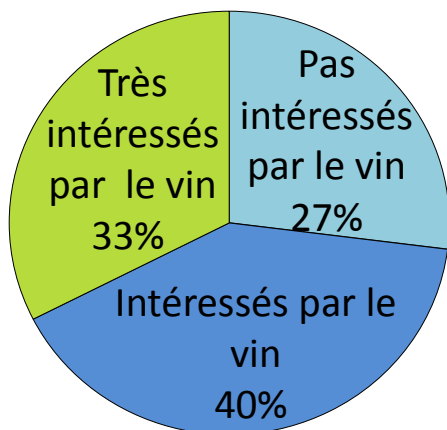
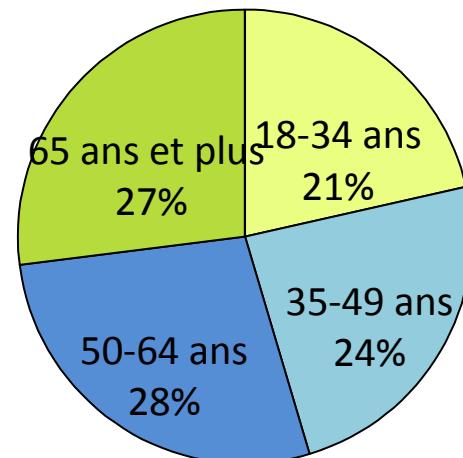
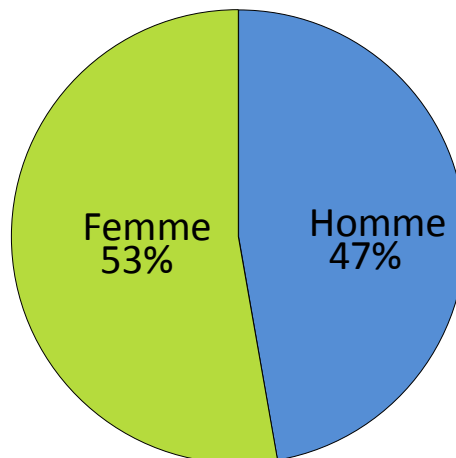
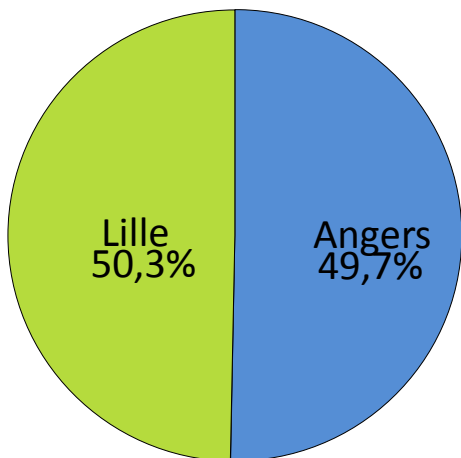
Q2 : Les vins avec un TAV inférieur à celui actuellement autorisé sont-ils tout de même de bons exemples de Coteaux du Layon ?

Caractérisation sensorielle des 24 vins par le panel entraîné



Classes	Caractéristiques sensorielles
Groupe 1	Saveur et quantité de sucre élevée, arôme de miel, odeur de fruits blancs et vins peu alcoolisés
Groupe 2	Arôme et odeur d'alcool associé à un TAV élevé, odeur 'animal', de coing et odeur et arôme 'fermenté'
Groupe 3	Arômes d'agrumes et faible saveur sucrée

Q3 : Les Coteaux du Layon avec un TAV acquis inférieur à celui actuellement autorisé sont-ils appréciés des consommateurs ?

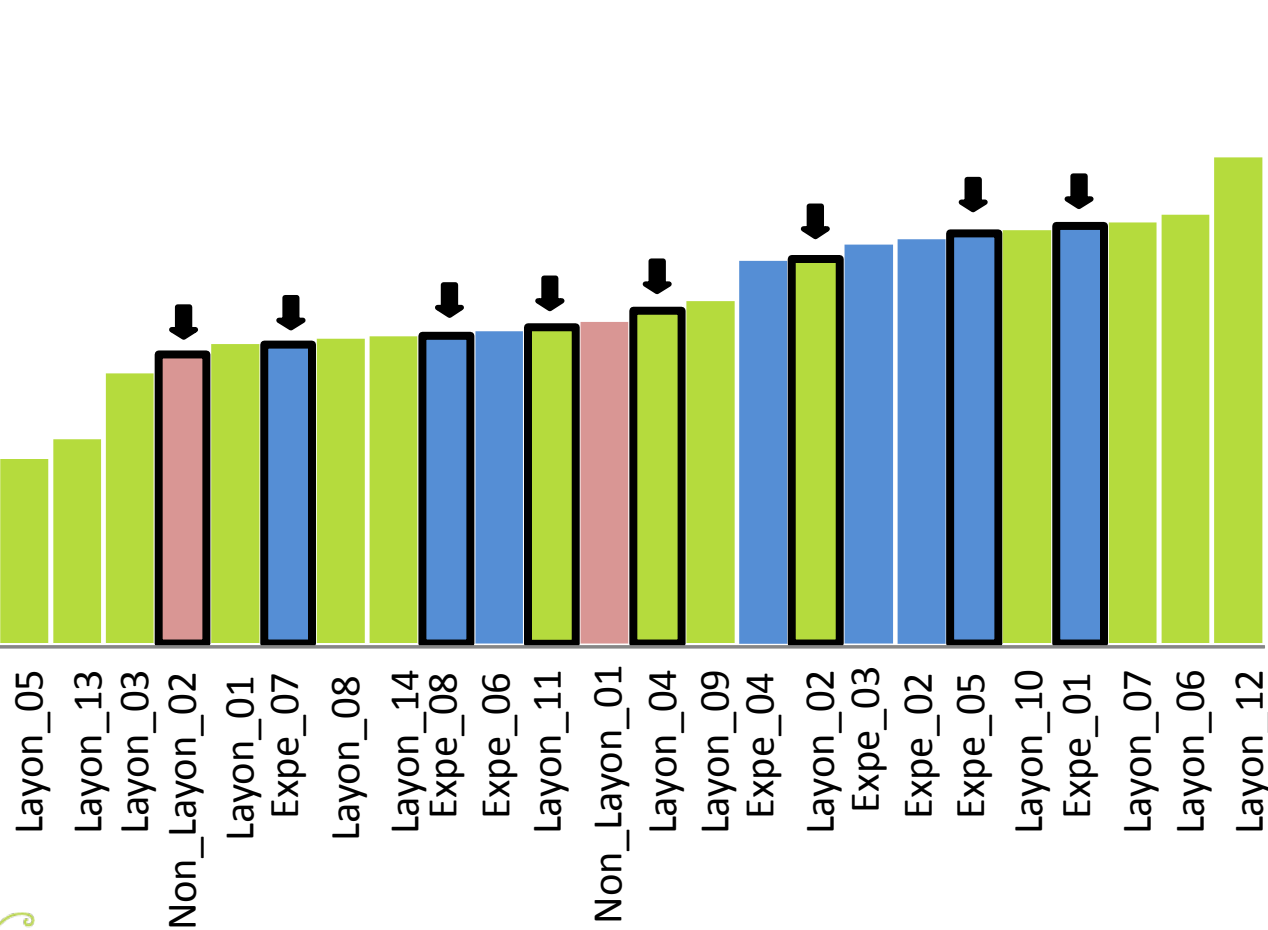


*De vin moelleux ou liquoreux
Consommateurs réguliers : plus d'une fois par mois

Q2 : Les vins avec un TAV inférieur à celui actuellement autorisé sont-ils tout de même de bons exemples de Coteaux du Layon ?

Bon
exemple

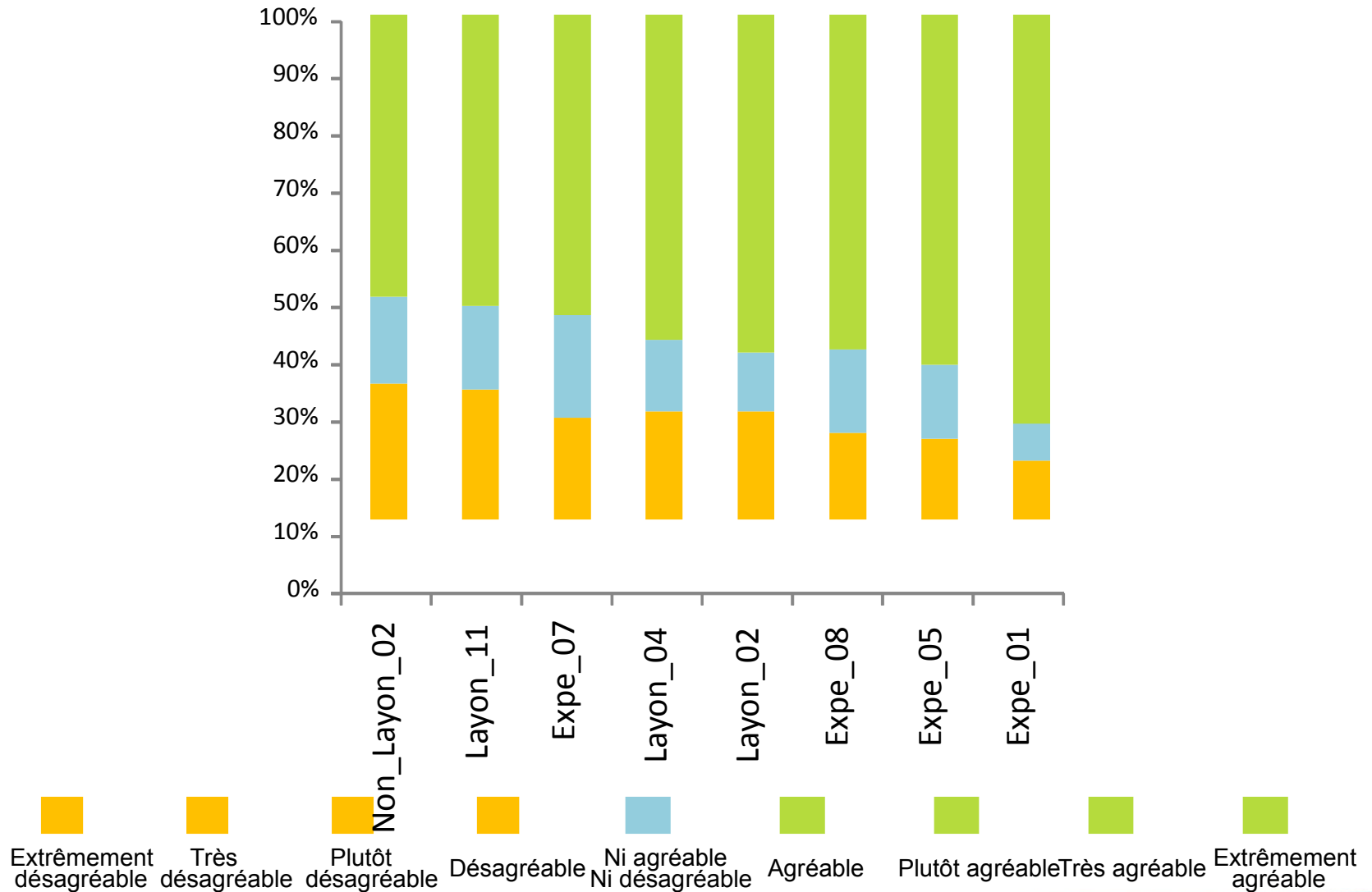
Mauvais
exemple



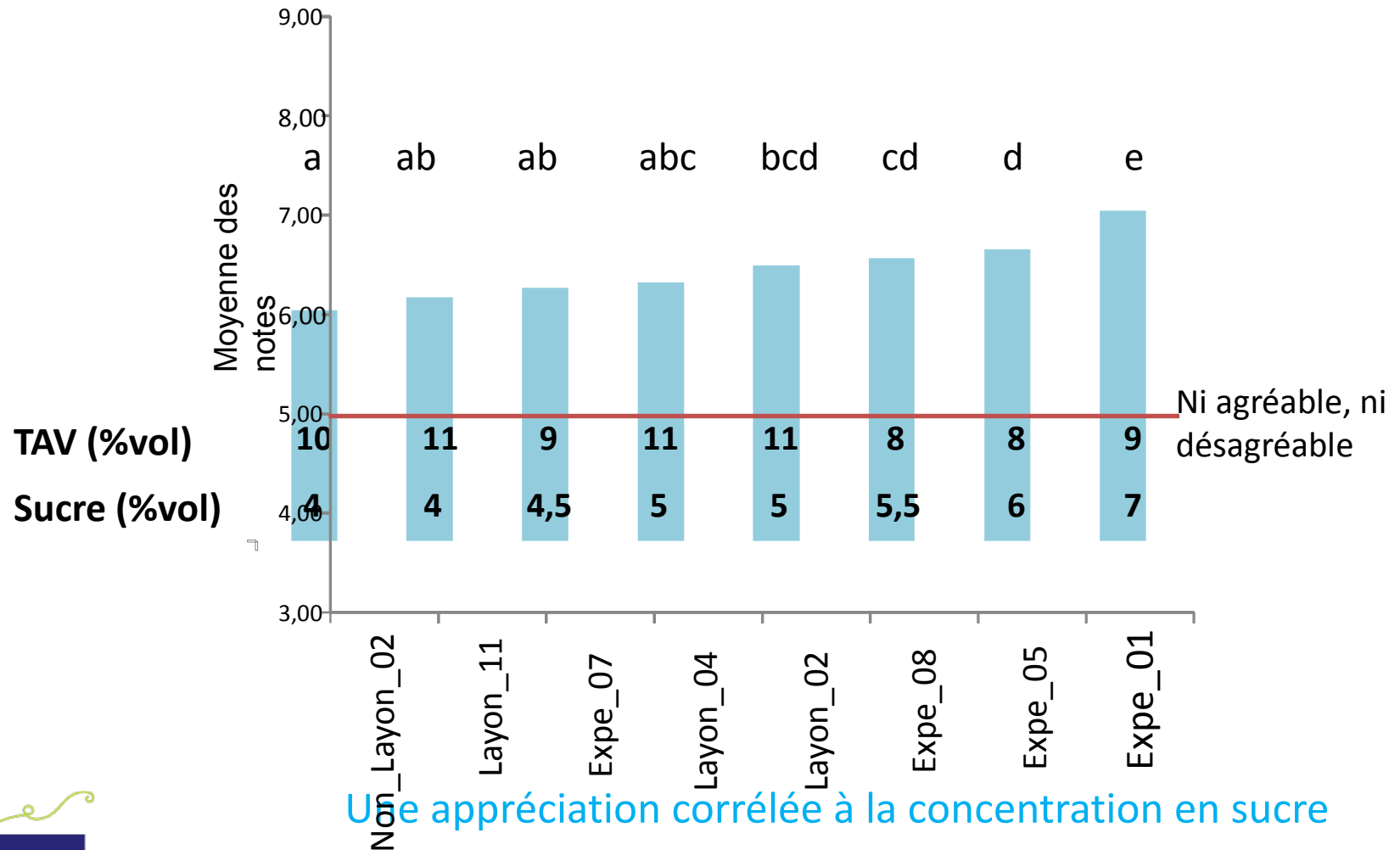
Vins de l'AOC
Coteaux du Layon

Q3 : Les Coteaux du Layon avec un TAV acquis inférieur à celui actuellement autorisé sont-ils appréciés des consommateurs ?

Des produits appréciés par les consommateurs

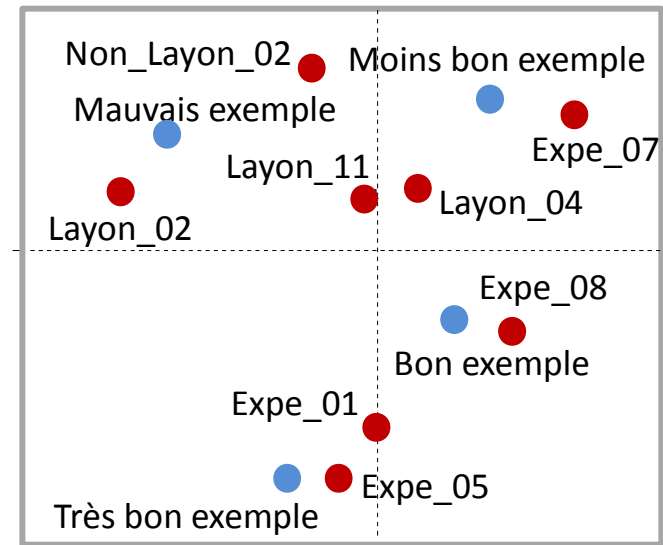
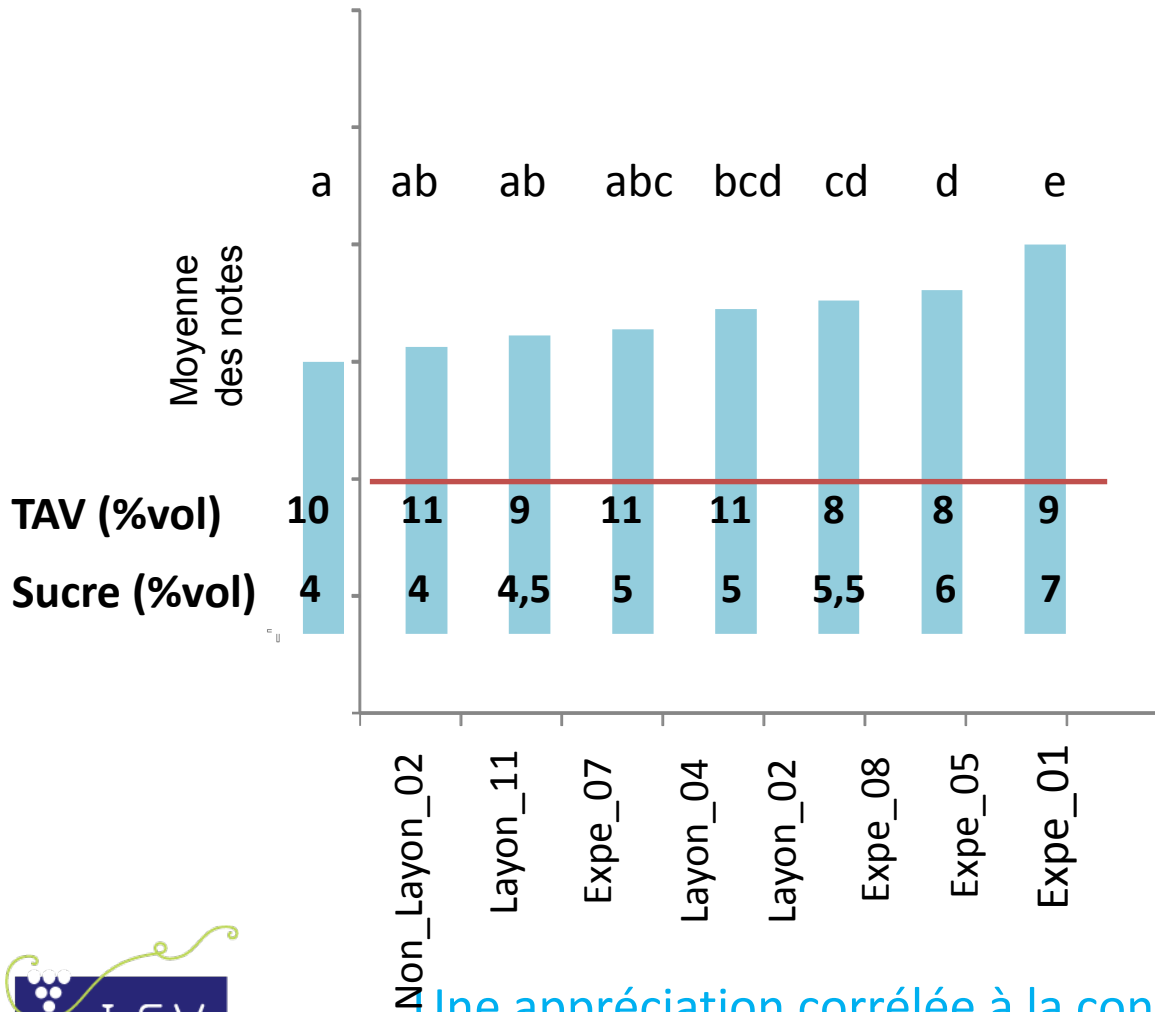


Q3 : Les Coteaux du Layon avec un TAV acquis inférieur à celui actuellement autorisé sont-ils appréciés des consommateurs ?



Une appréciation corrélée à la concentration en sucre

Q3 : Les Coteaux du Layon avec un TAV acquis inférieur à celui actuellement autorisé sont-ils appréciés des consommateurs ?



Une appréciation corrélée à la concentration en sucre

Q3 : Les Coteaux du Layon avec un TAV acquis inférieur à celui actuellement autorisé sont-ils appréciés des consommateurs ?

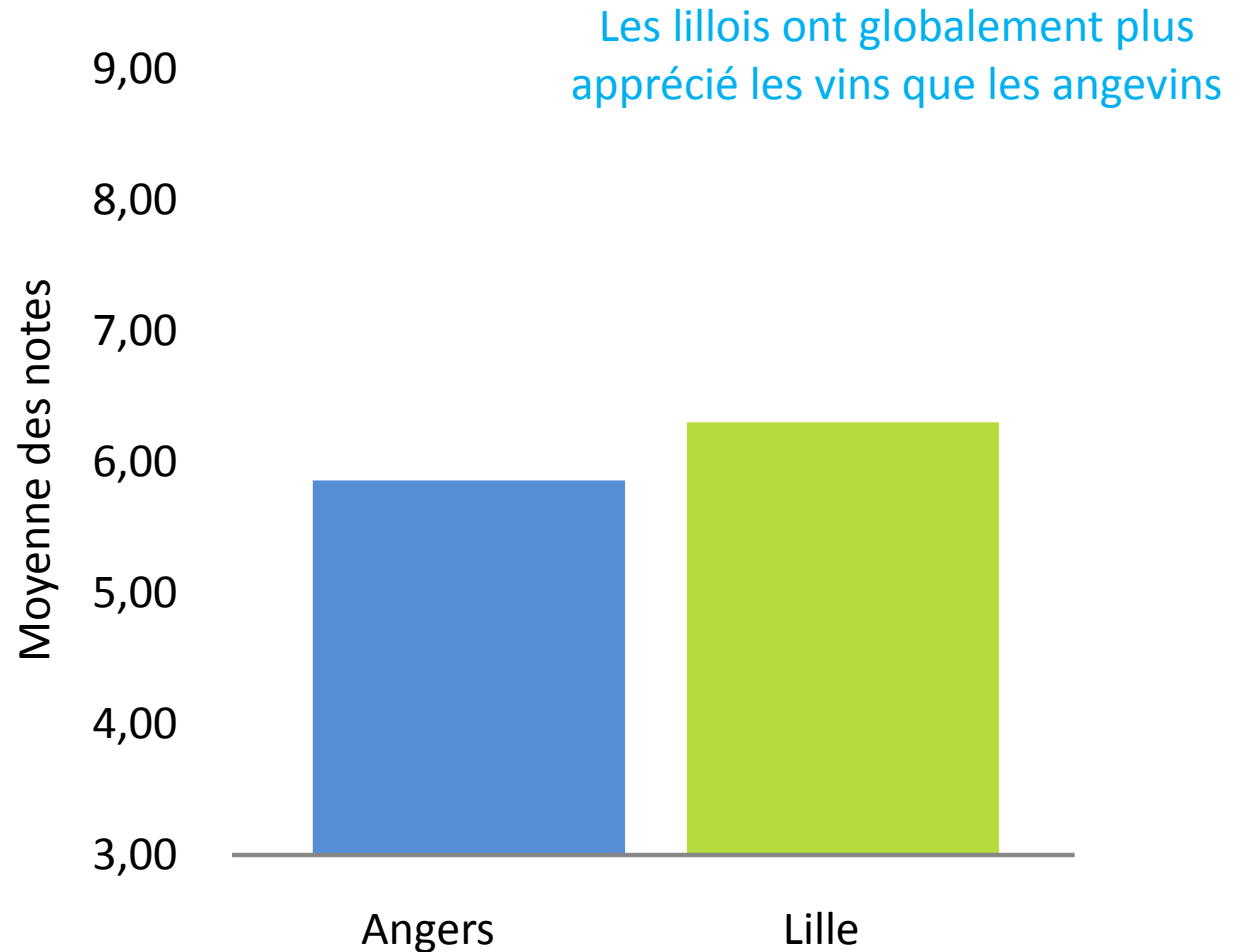
**Différences
significatives**

Facteurs
Consommateur
Vin
Vin : Age
Ville
Vin : Ville
Passion
Habitude de consommation
Age
Vin : Passion
Vin : Habitude de consommation
Sexe
Vin : Sexe

Une appréciation
dépendant
principalement de l'âge
et de la ville

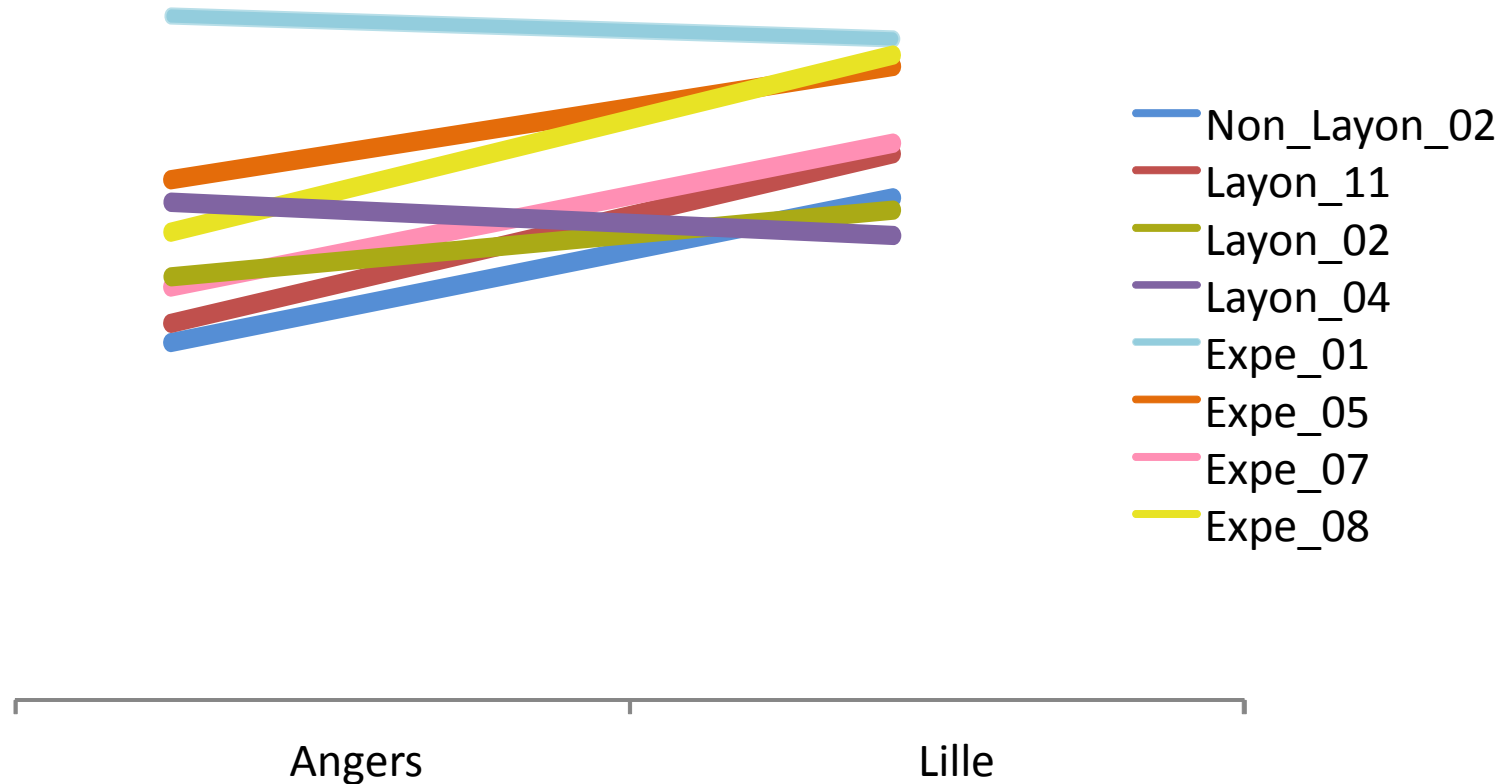
*Analyse de la
variance pour la note
d'appréciation*

Q3 : Les Coteaux du Layon avec un TAV acquis inférieur à celui actuellement autorisé sont-ils appréciés des consommateurs ?



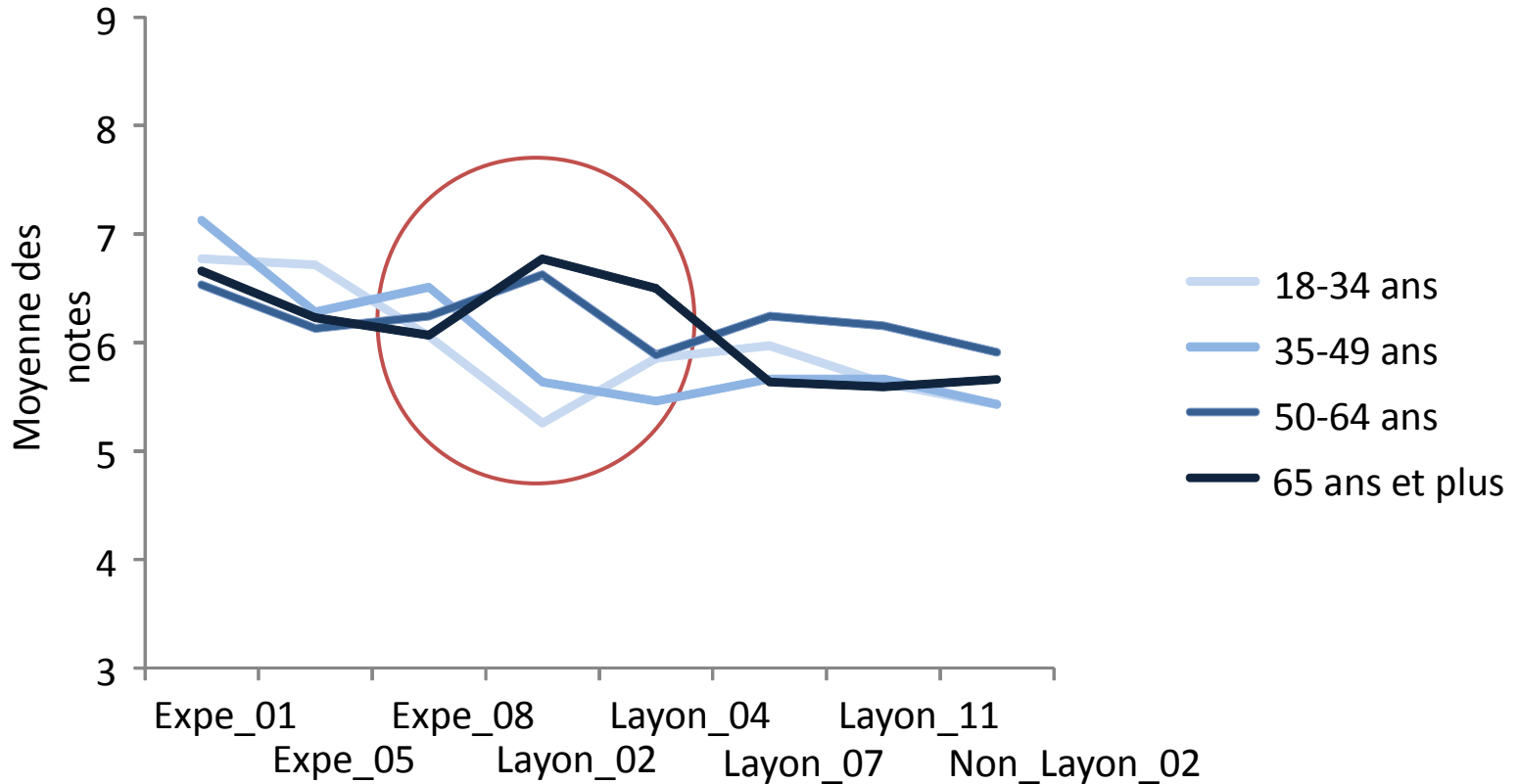
Q3 : Les Coteaux du Layon avec un TAV acquis inférieur à celui actuellement autorisé sont-ils appréciés des consommateurs ?

Moyenne des notes



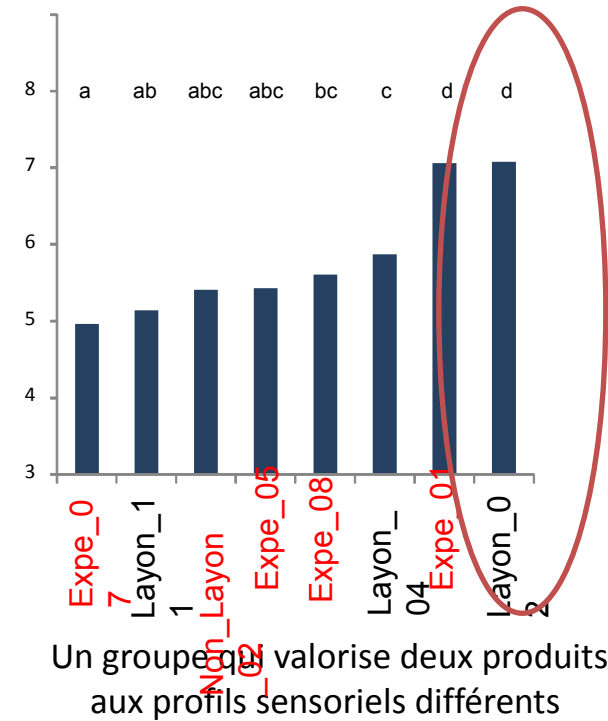
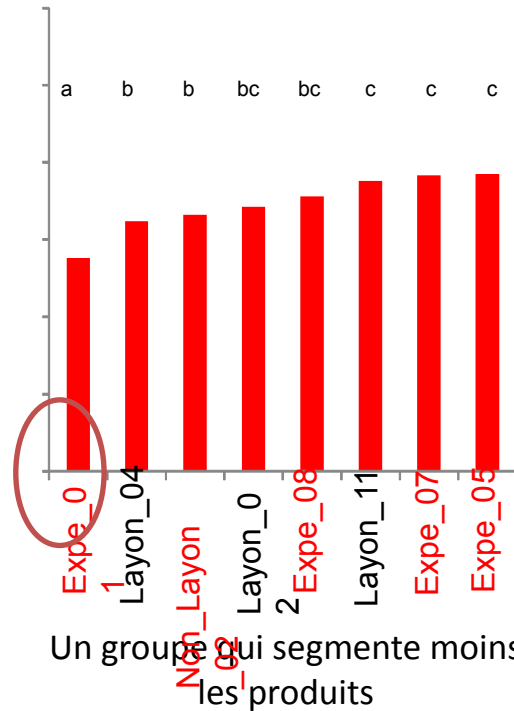
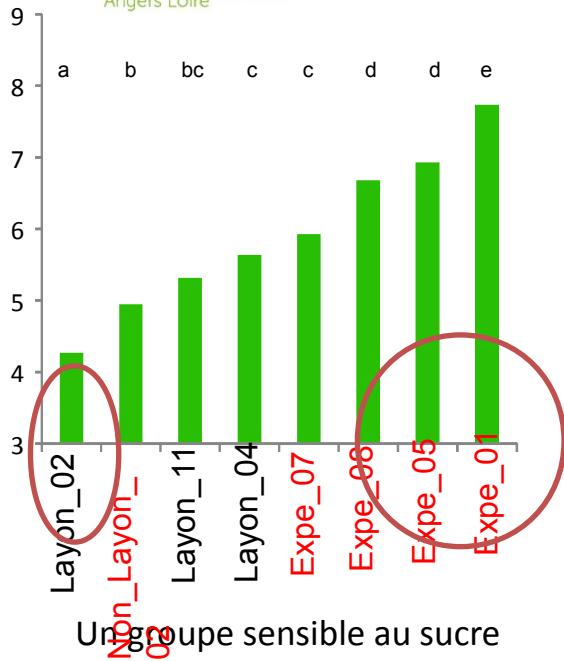
Q3 : Les Coteaux du Layon avec un TAV acquis inférieur à celui actuellement autorisé sont-ils appréciés des consommateurs ?

Certains produits à l'origine de désaccord entre les différentes classe d'âge



➔ Layon_02 et Layon_04 sont les produits avec un taux de sucres résiduels intermédiaires parmi les vins proposés

Q3 : Les Coteaux du Layon avec un TAV acquis inférieur à celui actuellement autorisé sont-ils appréciés des consommateurs ?



Qui apprécie des produits moins sucrés
comme Layon_11 et Expe_07

Et qui apprécie moins, le produit
le plus sucré Expe_01

		Sucres résiduels (exprimé en %vol)					
		4	4,5	5	5,5	6	7
TAV (g)	8				Expe_08	Expe_05	
	9		Expe_07				Expe_01
	10	Non_Layon_02					
	11	Layon_11		Layon_02 Layon_04			
	11,5						

Mise en évidence de la typicité sensorielle des vins de l'AOC Coteaux du Layon

Acceptation des vins présentant un TAV faible par les professionnels de la filière et les consommateurs

→ même pour les vins en dessous du TAV minimum réglementaire, notamment si la quantité de sucres résiduels reste importante

Une prise en main des éléments issus de cette étude par les professionnels pour décider ou non d'une évolution du cahier des charges de l'appellation Coteaux du Layon

Une analyse complémentaire sociologique des actions et interactions des acteurs

